

LA REPUBLIQUE DU MEPRIS

Les métamorphoses du racisme dans la France des années Sarkozy

Pierre Tevanian

La Découverte, Paris, 2007.



La République des *fast thinkers* n'a qu'à se tenir tranquille. Pierre Tevanian s'attaque, à juste titre, à son mode de pensée binaire. Car il existe un racisme républicain, et en parler, précise l'auteur, «n'est pas [...] un refus des idéaux proclamés de liberté, d'égalité et de fraternité. C'est au contraire souligner le fait que l'Etat républicain a rarement été fidèle à ces idéaux.». C'est un racisme 'respectable' et même 'vertueux' qui s'exprime et se transmet en toute bonne conscience, en se dissimulant sous les plus belles parures et paroles (protection des petites gens, du féminisme, de la laïcité, du 'vivre ensemble', etc.). Il procède par allusion et euphémisme, il emprunte des détours, et il «méprise plus qu'il ne hait». C'est dans la lutte contre l'islamisme (euphémisme de l'islam tout court) que le binarisme républicain exprime le plus, dans une virulence exacerbée, son rapport phobique à l'islam et sa trahison des principes dont il se réclame : état de droit/zones de non-droit, islam modéré/islam

radical, rationalisme/fanatisme, modernité/archaïsme, universalisme/communautarisme, vivre ensemble/repli, etc. Ce racisme à métaphores (métaphore laïque, féministe, sécuritaire, mémorielle, libertaire) traduit la défense d'un certain ordre social et symbolique dans lequel certaines populations sont infériorisées et assignées à des places dominées.

Il y a deux poids deux mesures, car il y a «une posture libertaire face au racisme antimusulman et une posture autoritaire et répressive face à d'autres racismes». Témoin la forte médiatisation des rares «tournantes en banlieue», condamnables par ailleurs, alors que le décès de six femmes par mois pour violence conjugale est rarement couvert par ces mêmes médias.

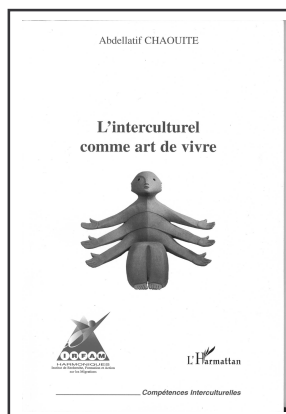
Idem pour l'intégration qui devient un mot d'ordre pour évacuer la question égalitaire. Pour le raciste républicain, il faut lui être identique pour être son égal : une logique identitaire qui s'exprime dans les termes du discours égalitaire, comme le passage de la laïcité égalitaire à la laïcité identitaire.

■
Achour OUAMARA

L'INTERCULTUREL COMME ART DE VIVRE

Abdellatif Chaouite

L'Harmattan, 2007



Crever la surface discursive, telle est la condition que requiert toute analyse de l'immigration qui veut échapper à la pensée binaire, à l'aveuglement du conjoncturel, aux médias et à l'immédiat. Cet ouvrage s'y livre en convoquant Sayad, Derrida, Deleuze, Khatibi... comme éclaireurs de terrains aussi minés que celui de l'interculturel qui procède du risque, du conflit en ce qu'il met à l'épreuve, et face à face, des certitudes culturelles les plus affirmées. Car l'enivrement de la découverte mutuelle voisine avec l'incompréhension et le ressentiment, comme l'hospitalité avec l'hostilité, l'ouverture généreuse avec les barreaux serrés de l'intolérance. Abdellatif Chaouite aborde dans ce livre le thème de l'immigration par la méthode de déconstruction qui inscrit dans la complexité les usages lexicaux en les détournant de leur sémantique fermée.

Dès l'épreuve du seuil, le décor est planté : « l'hospitalité est d'une certaine manière le moteur premier de l'interculturalité ». A trop la charger en conditionnalités, l'hospitalité peut transformer le seuil en écueil, l'accueilli en cueilli. L'étranger garde souvent la mémoire de ce raté originel qui ternit son rapport à la société d'accueil.

Mais dans la rencontre interculturelle, l'adversité appelle aussi la pratique de l'amitié, savoureux

ingrédient du dépassement de toute frontière, à l'exemple de la fête qui, par delà les dons qui s'y échangent et l'illusion d'une communion, scelle la monture commune du métissage. On a beau s'y refuser, l'interculturel crée une « communauté inavouable » d'expériences en dépit des assignations identitaires qui s'y invitent au gré des crises de tous ordres.

L'interculturel comme art de vivre se décline aussi dans le démarquage identitaire qui travaille à l'estompement des arêtes de l'altérité pour mieux venir à l'Autre, à sa langue, à sa mémoire, faire naître du *croisement* des différences une trace sans paternité autre que l'acte qui la fonde. C'est une sorte de « poétique de la relation », une écoute du sensible, une posture positive et courageuse devant l'inquiétante étrangeté, voire une esthétique du conflit.

Le téméraire du décentrement et du déracinement, l'artiste interculturel qui aime à *secouer* ses racines pour confectionner des plants aux nouveaux horizons, aux nouveaux possibles, conçoit l'interculturel comme un lieu de défi permanent et exaltant où l'art de dire et de faire met en symphonie des polyphonies de récits mémoriels conflictuels, délie des habitus aux « vérités » trop sédimentées, met en scène l'intertextualité dans le jeu improvisé, bref, crée de l'inédit.

On sait que plus le tremblé de l'immigration est visible, moins sa fécondité est visible, surtout au regard de l'apprenti penseur pressé d'en découdre avec les marges, les périphéries, les restes, cet insaisissable qui échappe et inquiète le centre hégémonique, majoritaire, dominant.

Que peut dès lors l'interculturel, sinon inventer un autre espace de lisibilité, promouvoir un art de vivre qui renouvelle chaque jour ses mots, ses gestes, avant qu'ils ne soient corrompus par la pensée expéditive. Oui, l'interculturel est un combat pour la vie.

L'auteur expérimente ici une voie, pas facile, il faut en convenir, mais prometteuse en ce qu'il choisit le jouissif art de vivre dans le conflit contre le mourir certain dans la tranquillité du repli.

■
A.O.

Notes de lecture

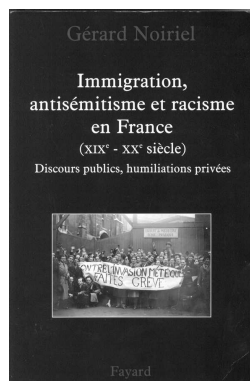
IMMIGRATION ANTISEMITISME ET RACISME EN FRANCE

(19^e-20^e siècles)

Discours publics, humiliations privées

Gérard Noiriel

Editions Fayard, 2007



L'analyse historique a cet avantage de s'extraire de l'actualité politique et sociale pour précisément leur donner racine et sens historique. C'est ce que réalise avec force détails Gérard Noiriel en analysant les discours sur l'immigration sur une longue durée (XIX^{ème} et XX^{ème} siècles), qui fait ressortir le caractère répétitif d'un certain nombre de poncifs, de catégorisations, de cadres de pensées relatifs à la représentation de l'étranger. La matrice discursive avec ses éléments de base reste identique quand bien même engendre-t-elle des récits divers. La représentation de l'étranger a accompagné tout au long des deux siècles derniers la formation d'un espace public qui, peu à peu, forge la distinction national/étranger.

Quiconque voulait nourrir sa haine trouvait toujours en l'étranger la bonne pâture. Cet étranger pouvait être intérieur (l'ennemi intérieur) : le vagabond (ouvrier déclassé), le sauvage (paysan). Cependant, l'incrimination de cet ennemi ne change pas quand bien même sa figure pouvait prendre divers traits au gré des crises économiques et poli-

tiques : un paysan des provinces, un vagabond, un Allemand, un Italien, un Espagnol, un Juif, un Nord-Africain, un Algérien, un réfugié...

Jusqu'en 1870, la France était divisée entre les élites cultivées (notables des villes) et la population illettrée (migrants provinciaux). Les réformes démocratiques de la III^{ème} République ont provoqué une mutation et une restructuration de l'espace public (presse, régime parlementaire, universitaires...). Est ainsi ouverte la conquête de lecteurs et d'électeurs, car les hommes politiques dépendaient de leurs électeurs et les journalistes de leurs lecteurs. Petit à petit se dessine l'articulation entre le thème migratoire et la question nationale qui aboutira à la dichotomie « nous »/ « eux ». Cette articulation commence dès la révolution de 1848 : « à bas les Savoyards ! A bas les étrangers ! », criaient les ouvriers sur les boulevards.

Dans les dernières années du XIX^{ème} siècle, la grande presse a réussi à susciter l'intérêt des classes populaires pour la politique en leur présentant l'actualité sous la forme de petits récits de faits divers, en mettant en scène des victimes et des agresseurs, entre nous (français) et eux (étrangers), flattant ainsi leur narcissisme identitaire. La question migratoire est alors prise dans le récit de faits divers. Les « faits-diversiers » étaient à l'honneur dans les journaux. En écho tiers du malheur, ils allaient jusqu'à en inventer pour toucher leur public. La « fait-diversisation » de la politique dans la presse de masse a donc joué un rôle essentiel dans le triomphe d'un nouveau discours public sur l'étranger, présenté à la fois comme un espion, un anarchiste, un criminel, suspect de loyauté et usurpant le travail des nationaux.

Alors que sous le second empire les journaux vantaient les charmes de l'hospitalité française, un changement de ton radical se produit dans les décennies suivantes. L'étranger (italien, allemand) devient alors « l'ennemi de l'intérieur », l'espion à la solde de son pays d'origine.

L'étranger a remplacé l'ouvrier déraciné des faubourgs comme figure centrale incarnant le barbare, stéréotype qui s'impose à la fin du XIX^{ème} siècle à travers les discours sur l'immigration. L'apprentissage du mépris racial s'introduira jusque

Notes de lecture

dans les manuels scolaires. La presse débridée dans son vocabulaire de la haine de l'étranger a construit des stéréotypes repris par les acteurs du champ politique. La première loi de 1889 établit une ligne de démarcation juridique entre les Français et les étrangers, instaurant ainsi le dogme de la «référence nationale».

Edouard Drumond, en publiant «la France juive» en 1886, marque le point de départ de l'antisémitisme en France. Il y met en équivalence étranger et Juif et introduit la question des origines dans le débat public. L'affaire Dreyfus vient restructurer davantage l'espace politique autour d'un axe gauche/droite qui oppose désormais le pôle social-humanitaire au pôle national-sécuritaire.

Toute la période de la première guerre mondiale et jusqu'au milieu des années trente, est dominée par le pôle national-sécuritaire. La militarisation de l'économie (1914-1918) crée les conditions d'un appel à une immigration «choisie» (utile), prolongée après la guerre pour la reconstruction du pays. Cette politique marque la fin du libéralisme de l'époque antérieure. La technologie de la carte d'identité a permis d'institutionnaliser un système de discrimination. On assiste à une rupture en matière de gestion des mouvements migratoires. Les experts des universités entrent en jeu au détriment des journalistes et des politiques. Une autre dichotomie s'instaure alors : les immigrés désirables/indésirables, le bon et le mauvais sauvage pour l'accès à la nationalité, l'assimilable et le non-assimilable, ce dernier menacerait de « modifier le patrimoine héréditaire de la patrie », de subvertir « les caractères de la race française ».

C'est au cours des années 20 que les fondements de la politique républicaine d'immigration ont été mis en place. Cette politique a été élaborée de bout en bout par des hommes politiques et des experts universitaires du centre gauche, intégrés dans les réseaux du parti radical et la ligue des droits de l'homme. Les souffrances extrêmes vécues par la population française pendant et après la première guerre mondiale ont provoqué une véritable fusion de la société française, prostrée dans une politique de recueillement et d'exaltation de l'intérêt national. C'est pourquoi, les grandes lignes de la politique de l'immigration ont été tracées au nom de l'intérêt

supérieur de la nation, une manière de justifier l'inégalité dans une société fondée sur l'égalité. Grâce au système autoritaire de recrutement, de sélection et de placement des ouvriers étrangers et coloniaux, les autorités civiles et militaires ont pu orienter les flux de main-d'œuvre vers les secteurs les plus répulsifs (agriculture et industrie). Les étrangers ont fait les frais du consensus national qui s'est dégagé alors entre la gauche (assimilationnistes entre les deux guerres) et la droite sur la règle qui consiste à écarter les races « antagonistes » (Allemands, Italiens...), et « inférieures » (indigènes des colonies, ...), d'opposer les « choisis » aux « indésirables ». La loi de 1927 qui desserre un peu le nœud sur la naturalisation, guidée par le souci de combler le vide démographique, apparaît comme une menace pour les professions libérales (avocats, médecins, petits commerçants) qui craignent la concurrence des réfugiés. La nationalité française devient une ainsi ressource, un argument mis en avant pour défendre leurs droits (la patrie est liée au travail). Renouveau aussi de la rhétorique de l'inversion (colonisateur colonisé, les individus qui devraient être en dessous de nous nous dominent et nous menacent, etc.).

La crise 1929 exacerbe ce climat de tensions. Les années trente voient le retour à l'antisémitisme et le renouveau de l'extrême droite, avec une réactivation de la bipolarisation du champ politique. La question des réfugiés oppose alors le bloc social-humanitaire au bloc national-sécuritaire. A partir de 1934, la presse française vire à la xénophobie qui suscite des débats sur le racisme, l'antisémitisme, et le nazisme.

Après la seconde guerre mondiale, l'immigration va bouleverser les fondements structurels de la population active tout entière. La reprise de l'activité économique a nécessité un nouvel appel aux immigrants. Pendant la période 1945-1954, les Algériens étaient réputés alors assimilables. Mais le déclenchement de la guerre d'Algérie fait de l'Algérien un ennemi intérieur, placé désormais au centre du récit criminel de la presse. Il cumulera les stigmates de l'étranger et du colonisé. L'antiracisme s'identifie alors avec la dénonciation du colonialisme.

La gestion de l'immigration pendant la seconde période (1960-1974) est dominée par une nouvelle génération de technocrates qui prône le recrutement

Notes de lecture

d'immigrants racialement et ethniquement proches des français. En mai 68, naît une vision positive du «travailleur immigré, promue principalement par la mouvance d'extrême gauche. Se crée alors une multitude d'associations de soutien aux immigrés. Mais les années 70 sont ensanglantées par plusieurs crimes racistes visant les jeunes issus de l'immigration.

Quand la gauche arrive au pouvoir en 1981, la droite se recompose sur le thème de l'immigration en recyclant les thèmes très anciens: Le Front National sort de l'ombre en 1983. La marche pour l'égalité et contre le racisme (1983) consacre le passage de témoin des immigrés à leurs enfants qui deviendront la cible principale du discours haineux.

Le brutal développement du marché de l'information a joué un rôle décisif dans l'émergence du «problème» de la 2ème génération. La nouvelle matrice discursive (racisme, antiracisme) s'adapte aux normes qui régissent l'industrie de la communication. Le clivage passe du national/étranger à l'ethnico-racial. Le vocabulaire de la race pour appréhender les questions sociales marque l'avènement de l'ethnisation du discours sur l'immigration.

Les événements internationaux (11 septembre 2001, guerres contre l'Irak, islamisme en Algérie...) donnent du grain à moudre aux xénophobes qui recyclent les stéréotypes d'antan avec d'autres arguments. Le bolchevik aux ordres de Moscou est remplacé par l'intégriste aux ordres des ayatollahs. La paranoïa de la déréliction de l'identité nationale refait surface. Un ministère est créé pour séparer le grain de l'ivraie. Retour en arrière !

Malgré le consensus entre la droite et la gauche depuis 20 ans sur la fermeture des frontières et l'intégration des immigrés réguliers, l'immigration reste toujours d'actualité. Le discours public sur l'immigration a toujours été, en réalité, un discours discriminatoire à l'égard des pauvres en général.

Que faire ? L'auteur préconise de s'attaquer au stéréotype, car l'antiracisme a ses limites en ce qu'ils privilégie la lutte contre les discriminations - qui est par ailleurs nécessaire - au détriment de la lutte contre les stéréotypes et les stigmates. Le

stéréotype, précise-t-il, combine plusieurs traits, au moins le milieu social et l'origine. Il s'écroule si l'on en supprime un. Centrer donc l'action civique moins sur la discrimination que sur la stigmatisation, travailler sur la nomination, et s'interroger sur les rapports entre la construction des discours sur l'immigration et leur réception, passer de la mémoire à l'histoire, aider les stigmatisés à construire leur propre vérité.

Au terme de la lecture de ce livre, tout discours négatif sur l'immigration nous paraît imprégné de l'odeur de renfermé de ces années dont la France est peu fière.

Le creuset français a aussi son remugle.

■
Achour OUAMARA

TURBULENCES

Manuel Boucher

Ed. Aux lieux d'être, 2007



Dans sa préface de Turbulences, M. Wiewiorka indique que M. Boucher «conjugue de façon originale le travail empirique, l'élaboration théorique et la diffusion des con-

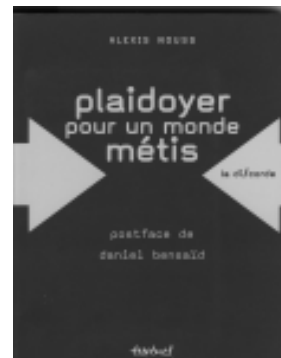
Notes de lecture

naissances ». C'est tout le mérite de ce livre comme d'autres de M. Boucher. Au plus près du terrain et des débats mais avec la distance nécessaire pour éclairer leurs points obscurs. Pour lire autrement par exemple les turbulences que connaissent les banlieues populaires, généralement appréhendées comme espaces de désordre social et culturel et y voir les analyseurs des liens entre chômage et ségrégation dans une société en pleine transformation. Pour ce faire, l'auteur mobilise des outils conceptuels sociologiques permettant de formaliser les modèles dans lesquels les turbulences prennent sens. Le modèle d'une société du risque et ses effets de classification des populations ; le modèle de l'ethnicisation des rapports sociaux ; le modèle de la violence et du contrôle social. Face à chacune des problématiques repérées et analysées ainsi, l'auteur avance des propositions concrètes : refonder la politique de la solidarité, penser la reconnaissance culturelle, construire du conflit.

Cette réflexion pratique, l'auteur la doit également à sa posture : sociologue, directeur du laboratoire d'étude et de recherche sociales à l'Institut de Développement social à Canteleu et président de l'Association des chercheurs des organismes de la formation et de l'intervention sociales (ACOFIS). Il conjugue ainsi les préoccupations de la recherche et celles de l'intervention sur les réalités sociales par le biais notamment de l'action sociale à laquelle il consacre sa conclusion : les difficultés, les dérives et les différentes instrumentations rencontrées par les acteurs dans ce champ. Un livre à la fois éclairant et sensible qui devrait faire partie des bibliographies aussi bien des acteurs sociaux que des acteurs politiques. ■

Abdellatif CHAOUITE

La rédaction a également reçu...



LES RECOMPOSITIONS CULTURELLES

Abdelhafid Hammouche

Presses universitaires de Strasbourg,
2007



Vaste programme que ces « recompositions culturelles » qui décalent des discours politico-médiatiques comme de la littérature sociologique d'urgence sur les « banlieues », les « jeunes », les « violences » et autres *problèmes* devenus synonymes des populations issues des apports migratoires. Ici, la démarche est autre : celle d'une approche socio-anthropologique qui analyse dans le long terme les processus qui ont lieu aussi bien dans l'enceinte familiale immigrée et issue de l'immigration que dans l'espace public, en résonance avec les dynamiques urbaines, les conditions socio-économiques et les évolutions des liens avec le pays d'origine. Elle articule ainsi les différentes dimensions qui constituent le fait migratoire. L'objectif est cependant bien précis : « penser l'individuation » des membres des familles en situation migrante et leur « engagement dans l'espace public ». Il apporte ainsi un démenti au point d'aveuglement des discours surdéterminés et surdéterminants sur l'immigration, accaparés par le spectre du

communautarisme et autres projections alimentant les peurs que l'on veut bien se donner.

Ce livre fait suite au travail précédent de l'auteur sur *Mariages et immigration – La famille algérienne en France*. Il analyse donc les redéfinitions des fonctions, des âges et des stratégies matrimoniales qui ont eu lieu au sein de cette famille. Il aborde ensuite les recompositions qui ont eu lieu dans l'espace social : les rapports à l'autorité et entre les générations, les appropriations des espaces, les engagements associatifs, les rapports hommes-femmes, etc. Les situations urbaines marquées par l'immigration s'éclairent ainsi des tensions qui les traversent et des recompositions qui les redéfinissent en appui sur des outils conceptuels - « communalisation », « relations pratiques », « émigration-immigration » - plus pertinents que les notions communément galvaudés que l'on nous sert au quotidien.

Philippe Fritsch qui a préfacé le livre indique que « L'ouvrage d'Abdelhafid Hammouche relève de cette socio-anthropologie des enchaînements, qui fut celle de Sayad : si l'on peut dire sans que l'expression paraisse ethnocentrique, une socio-anthropologie des arabesques qui courent des situations aux significations que les agents leur accordent et vice versa ». Au-delà cependant de l'aspect référentiel ou disciplinaire, c'est l'intuition de l'auteur qui est importante : « Relativement à la situation présente en France, on peut penser que cette recomposition connaît actuellement une phase et des tensions liées au dépassement de « l'héritage » colonial ». Enchaînements ouvrant donc sur un horizon qui permet de lire autrement les « crises », « émeutes » et autres signes d'une recomposition en cours.

■
A.C.

FACE AUX MIGRANTS : état de droit ou état de siège ?

Danièle LOCHAK

Entretien mené par Bertrand Richard
Les éditions Textuel, Paris, 2007.



Fort de son expérience au GISTI, Danièle Lochak nous livre ici dans un entretien avec Bertrand Richard une analyse des travers des politiques migratoires successives qui privilégient la répression au détriment de l'intégration. Car la maîtrise des flux migratoires a toujours servi d'alibi pour ne pas s'atteler sérieusement à la tâche d'intégration. «La surabondance des dispositions répressives incite à se représenter l'étranger comme un être foncièrement dangereux, ne respectant pas les lois, et comme un délinquant en puissance», alors qu'il est avéré que plus on étend des restrictions, plus elles génèrent des contournements à la frontière du droit.

Il est, cependant, incontestable que l'internationalisation et la constitutionnalisation des droits de l'homme ont produit des effets bénéfiques sur la condition de l'étranger qui accèdent, bon an mal an, à certains droits. Et si on reconnaît aux étrangers plus de droits qu'auparavant, on trace, en revanche, une frontière de plus en plus entre l'étranger en situation régulière et l'étranger en situation irrégulière. Certains Etats, dont la France, prennent d'ailleurs prétexte de l'irrégularité pour déroger aux déclarations des droits de l'homme et aux conven-

tions européennes des droits de l'homme. Et les catégories comme régulier/irrégulier, quand elles se transforment en catégories juridiques inscrites dans la Loi, elles acquièrent une force d'évidence qui confortent l'opinion dans ses inclinations xénophobes.

Du reste, la séparation régulier/irrégulier est factice, car les premiers deviennent de plus en plus irréguliers avec l'impact des lois Sarkozy de 2003 et 2006 qui accentuent la précarité.

Aujourd'hui, il faut prouver qu'on est intégré pour avoir droit au séjour, alors que c'est la stabilité et la sécurité du séjour qui donnent la possibilité de s'intégrer. La précarisation, au contraire, ne peut que faire obstacle à l'intégration.

D. Lochak met en garde contre l'accoutumance aux dérives de l'Etat : «on s'habitue d'abord aux mots, puis aux représentations qu'ils véhiculent, et on finit par trouver normales, acceptables, les situations et les pratiques qu'ils désignent».

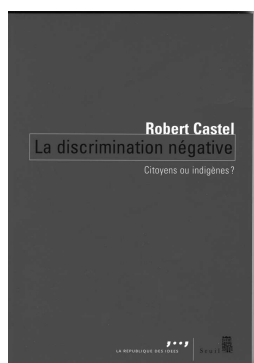
La fermeture des frontières, pour ne prendre qu'un exemple, est présentée par les états comme sans alternative contre le flux des migrants, alors que l'essentiel des migrations se fait entre les pays du Sud, et que l'Europe et les pays riches ne sont pas les destinations principales. Se barricader n'est donc pas une solution durable. IL ne s'agit pas, insiste l'auteur, d'opposer l'éthique (humanisme, sans-frontiérisme) à la responsabilité (pragmatisme, souveraineté nationale...). Il faut inverser la problématique : se demander non pas comment endiguer ces flux, mais comment se préparer à les accueillir. C'est possible à l'échelle européenne. De surcroît, c'est une population qui participera à la richesse des pays d'accueil (cotisations, consommation, etc.).

Ce qu'il faut opposer, c'est l'état de droit à l'état de siège.

■
Achour OUAMARA

LA DISCRIMINATION NEGATIVE Citoyens ou indigènes ? Robert CASTEL

Seuil, coll. La République des idées, 2007



Si les formes de discrimination positive consistent à faire plus pour ceux qui ont moins (un principe louable s'il est utilisé à bon escient), la «discrimination négative fait d'une différence un déficit marquant son porteur d'une tare quasi indélébile. De vrai, la France marche à la discrimination qui appelle la criminalisation. Les jeunes de banlieue, les plus perdants parmi les perdants, sont les premiers objets de cette discrimination, en ce qu'ils cumulent les handicaps : insécurité sociale, stigmatisation...». Les réponses politiques et judiciaires aux violences survenues dans les banlieues en novembre 2005 ont montré leurs limites quant à l'analyse des raisons de la révolte qui est «une révolte civique face au déficit de citoyenneté dont ils [les jeunes] pâtissent». Car il y a «contradiction entre l'affirmation de l'autorité sans faille de l'Etat dans son rôle répressif, et un laxisme de l'Etat face aux facteurs qui alimentent l'insécurité sociale». On a assisté à un mode de traitement de la question sociale qui ne s'embarrassait pas des causes structurelles qui ont engendré cette violence. Les causes et les effets sont inversés pour transformer ces jeunes en boucs émissaires qui, «s'ils ne sont pas innocents, ne sont pas pour autant responsables de tout».

Dans ces lieux de relégation où la mixité sociale devient le mixage de populations qui accumulent les

handicaps, ce sont ceux qui vivent dans l'insécurité sociale qui sont le plus souvent victimes de l'insécurité civile : les pauvres s'attaquent aux pauvres. Mais ces révoltes furent aussi une fois de plus une belle aubaine pour un Etat démissionnaire qui aime déplacer la conflictualité sociale (qui touche l'ensemble de la société) vers les marges (périphéries présentées comme les sud intérieurs de la nation).

L'auteur se pose la question de la «légitimité» de devenir délinquant au nom du droit : «oui, répond-il, s'il est vrai que l'on peut adopter des conduites destructrices à partir d'une déception devant un déni de droit ou d'une revendication pour le respect des ses droits».

Faut-il pour autant parler de ghettos et d'exclus? «Plutôt qu'un ghetto, la banlieue est un chantier dans lequel nous avons beaucoup à faire, mais également beaucoup à apprendre». De l'avis de l'auteur, ces lieux ne sont pas fermés sur eux-mêmes, du reste il y a homogénéité entre les jeunes de banlieues et les jeunes en général (mode de vie, consommation, signes extérieurs de richesse, etc.). Ils ne sont ni en dehors de la société (cité n'est pas ghetto), ni non plus dedans (n'occupent pas de place reconnue). «Il n'y a pas encore de ghettos», «pas encore d'exclus», comparé aux populations paupérisées qui, peuplent les trois quarts de la planète. C'est ici que l'auteur pêche par excès de comparaison, surtout quand ils soulignent que les habitants zones rurales sont plus discriminés que les «quartiers sensibles» puisqu'ils accèderaient moins aux biens et services publics, ce qui nous éloigne de la problématique de la discrimination négative liée à la différence (ethnique, physique, etc.).

Que dire de son affirmation que «les petits Bretons, les petits Basques et même les petits Corses ne devraient pas se plaindre d'avoir été traités en enfants de la République : les principes 'formels' de la citoyenneté les ont arrachés à leur encastrement (sic)».

Fi des langues et des cultures régionales disparues pour bientôt un français.

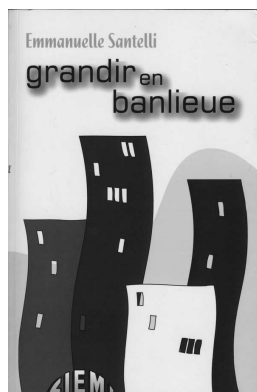
■
A.O.

Notes de lecture

GRANDIR EN BANLIEUE

Emmanuelle SANTELLI

CIEMI, 2007



Si tant de livres, plus ou moins pertinents, ont été consacrés aux jeunes de banlieue, cela ne veut pas dire que la compréhension de cet « objet » soit épuisée. Au contraire, il suffit que cette banlieue « bouge », comme ce fut le cas en 2005, pour que la machine soit relancée. C'est qu'au fond la dite banlieue reste le symptôme qui renseigne le mieux sur les transformations catastrophiques de la société française : précarisation généralisée, doublée de la ségrégation d'une partie de sa population.

L'originalité cependant de ce livre, c'est de quitter le discours holiste sur la banlieue pour s'attacher à décrypter les trajectoires sociales et l'entrée dans la vie adulte d'une cohorte de jeunes qui, tout en ayant connu un même environnement, ont des parcours et des devenirs différenciés, au sein ou en dehors de la banlieue. Grandir en banlieue est moins synonyme d'un clonage social comme le voudrait un certain imaginaire sur ces lieux que d'une complexité qui conjugue les puissants déterminants sociaux, les stratégies personnelles, les réseaux, etc. L'auteur dresse une typologie des profils suivant les trajectoires : les outsi-

ders, les actifs stables, les self-made men et les intellos précaires.

Quatre thématiques permettent à l'auteur d'explorer ces trajectoires : l'école, l'emploi, le quartier et l'individualisation. La relation, loin d'être la même pour tous les jeunes, à chacun de ces espaces et les différentes articulations entre eux déterminent la diversité des parcours. Les comparaisons avec d'autres études et catégories à conditions similaires en dehors de l'origine parentale permettent de faire émerger les facteurs qui plombent souvent ces trajectoires (discrimination ethnique, ségrégation résidentielle, absence de capital social, etc.). Ces facteurs vont à leur tour influencer sur le processus d'individualisation : indépendance économique, décohabitation avec les parents, choix du conjoint, etc.

Grandir en banlieue reste cependant une expérience forte dans la formation de l'identité de ces jeunes. Pour les uns elle tourne en une « impasse identificatoire », pour d'autres elle mesure le chemin parcouru pour aller vers d'autres horizons. Pour la société par contre, la figure du jeune de quartier reste la plus emblématique et la plus alarmantes des transformations sociales en cours : il y a ceux qui grandissent en habitant dans la société et ceux qui grandissent en occupant des quartiers. ■

Abdellatif CHAOUITE

Notes de lecture

LA PLANÈTE DES MIGRANTS

Jacques BAROU

PUG2007



Titre bien trouvé pour cette approche macro (ou planétaire) des migrations qui nous sort des débats hexagonaux. Et les éclairent du coup, autrement et tout aussi bien. Au fur et à mesure de la lecture des réalités migratoires sur les cinq continents, c'est une structure migratoire planétaire qui se dessine historiquement et géographiquement. Jacques Barou y éclaire chaque fois les causes des départs et les facteurs d'attraction. Raisons économiques, politiques et de guerre bien souvent mais aussi culturelles, démographiques et bien d'autres natures. Contrairement aux arbres qui ont des racines, les hommes ont des jambes et c'est peut-être là le premier facteur qui fait de la planète humaine une Planète de migrants. La constitution des Etats nations avec des territoires délimités sous leurs souverainetés a certes transformé les non ressortissants en Etrangers statutaires mais n'a pas empêché les

migrations. Le mode de production capitaliste aura même accéléré, pour des raisons économiques, et donné aux migrations internationales une ampleur inégalée. Cette ampleur devrait faire prendre conscience que l'on ne peut plus penser et encore moins traiter les phénomènes migratoires comme des phénomènes autonomes, juste aptes à alimenter les débats politico-idéologiques nationaux. L'histoire et la géographie des migrations des deux derniers siècles montrent qu'elles font partie des dynamiques globales qui ont construit les sociétés d'aujourd'hui et augurent qu'« au XXI^e siècle, le phénomène a toutes les chances de s'amplifier ». Pour des raisons économiques toujours mais aussi écologiques et démographiques. L'analyse de l'auteur va plus loin cependant. Elle passe en revue les différentes politiques dites d'immigration dans les différents régions et pays de la planète : intégration, assimilation, options multiculturelles, etc. mais aussi et au-delà de ces politiques, la constitution des diasporas et des espaces migratoires transnationaux. L'auteur, chargé de recherche au CNRS (Pacte/IEP de Grenoble), déconstruit également un certain nombre d'illusions affichées par certaines « politiques d'immigration », notamment celle qui voudrait substituer le « co-développement » à l'émigration : c'est le dynamisme des migrants qui fournit, à plus ou moins long terme, aux grands pays d'émigration les transferts de compétences et de capitaux nécessaires à leur développement et non l'inverse. Un livre qui arrive à point, il pourrait contribuer à remettre le débat bancal à propos de l'immigration... sur ses deux pieds !

■
A.C.